

# TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

## PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux – 0,5 jour**
  - Définition de la TVA
  - Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
  - Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
  - Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application – 0,5 jour**
  - Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
  - Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...)

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel ou en classe virtuelle
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : sur la base de mise en situation, présentation des documents (Cerfa, ...), et du site internet des impôts, exercices (calcul, ...), mise à disposition de la bibliographie des sites utiles (impôts, ...) et la fiche technique TVA (mode de calcul type, ...).

## FORMATEUR

Formateur du réseau des CMA, diplômé, expérimenté dans la thématique enseignée. Expérience en conseil des TPE. Coordonnées transmises lors de la convocation ou sur demande.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et exercice).  
Evaluation de satisfaction.

## ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA : 04 76 70 82 10.

## MODALITÉS FORMATION A DISTANCE

Nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser : **Participation aux sessions définies**

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance : **Outils identiques à la modalité en présentiel – réalisé à distance**

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire : Outil teams - **organisation à compléter par la CMA Isère**

Mise à jour le 22 octobre 2024

## LES

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

## PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

## PRÉREQUIS

Aucun

## LIEU

Grenoble ou Bourgoin-Jallieu

## DATES / HORAIRES

[Voir planning](#)

## TARIF

224 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

## DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la date de session.

## CONTACT

Service Formation Continue

04 76 70 82 10

[formation.isere@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:formation.isere@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015  
Enregistré sous le numéro 84691788769.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.